

Lycée Maximilien Sorre
61 avenue du Président Wilson
94230 CACHAN

A Monsieur le Recteur de l'académie de Créteil

Les professeurs du lycée Maximilien Sorre, syndiqués, SNES, FO, SUD EDUCATION, SNALC, et non syndiqués, réunis en Assemblée générale le jeudi 27 janvier 2011, refusent catégoriquement les conséquences de l'application de la réforme des lycées à la rentrée 2011.

Nous dénonçons :

- la **suppression d'une classe de première ES spécifique**, remplacée, au mépris de toute cohérence pédagogique, par la fusion de deux entités différentes : une demi-section de première ES et une demi-section de première S, avec des effectifs pléthoriques.
- Les **classes de 35 élèves**, ingérables à tous les niveaux avec notre population scolaire.

C'est pourquoi nous exigeons des classes de 30 élèves au maximum et des conditions de travail qui privilégient la qualité de l'enseignement et non la gestion des flux d'élèves au moindre coût.

Nous sommes prêts à engager des actions collectives dans le but de nous faire entendre et vous demandons une audience dans les plus brefs délais.

Nous vous prions de bien vouloir recevoir l'expression de toute notre considération pour l'attachement que vous manifesterez au service public de l'éducation.